

## Horaires : Encore plus de flexibilité !

### "Négociation" sur les futurs horaires

#### La direction veut imposer le samedi et dimanche !

Vendredi 10 juillet, lors de la 1<sup>er</sup> réunion dite de « négociation » sur les futurs horaires, la direction a annoncé vouloir maintenir le vendredi après-midi non travaillé dans l'hypothèse de la remontée de l'équipe du VSD. Pour ceux des équipes de doublage, elle voudrait soit faire commencer plus tard le matin, soit finir plus tôt l'après-midi, ou voir les deux.

Mais, en contrepartie, elle intégrerait dans le cycle de travail **un samedi et un dimanche obligatoire travaillés toutes les 4 ou 6 semaines** (plus besoin pour elle de faire des CSE extra).

Des remises en cause inacceptables des cycles de travail et de notre temps de libre qui pourraient en induire d'autres :

- ➔ Celle du maintien du paiement des éventuels 2<sup>ème</sup> samedi du mois en modulation pour ceux de doublage.
- ➔ Celle de la perte de rémunération du dimanche avec une majoration au rabais !



**La direction ne change pas les horaires pour rien, elle veut pouvoir faire travailler plus ceux de nuit en prévoyant de leur faire supporter les aléas de production par des heures de H+ de modulation, non payées, par semaine !**

**La CGT est pour des embauches en CDI pour travailler moins et travailler tous et des semaines de 32H00 sans baisse des salaires.**

#### Attaque sur l'équipe de nuit

D'après la direction, l'équipe de nuit ne travaillerait pas plus, car elle finirait plus tôt chaque jour, ce qui serait compensé par 1 dimanche travaillé sur 4. Sauf qu'en réalité, pour ses besoins de production ou en cas de panne, **les salariés de nuit devront faire de l'over time**, qui pourra atteindre **une heure** pour faire la jonction avec l'équipe du matin ! Ces heures ne seront **pas toujours payées** puisqu'elles alimenteront le compteur en cas de H+ modulation...

#### ACCAC

La CGT est intervenue auprès de la direction pour demander que la période de chômage partiel et d'arrêt de l'équipe de nuit ne soit pas prise en compte, et donc que les salariés qui reprendront de nuit gardent les ACCAC tels qu'ils les avaient acquis avant l'arrêt de l'équipe.

Car, comme le dit la direction, "la période étant incertaine", si l'équipe de nuit était à nouveau arrêtée au bout de quelques mois (il faut 6 mois de nuit mini pour déclencher 6 mois d'ACCAC), les salariés ne toucheraient aucun ACCAC ! Une perte brutale (et non plus graduelle) d'un minimum de 250€ !

**Pour la CGT la direction doit s'engager à garantir l'ACCAC même en cas d'arrêt anticipé de la nuit !**

### Groland'ing !



Mardi 30 juin 2020, des bons de sortie à 19H30 nous ont été donnés, non pas pour nous permettre de rentrer plus tôt, mais pour cause de landing. **Le landing est une méthode capitaliste pour faire chuter les stocks, et donc payer moins d'impôt.** L'avarice de la direction ne s'arrêtant pas à faire chuter leurs notes auprès des impôts, **elle ne nous a pas payé ce bon de sortie.** Scandaleux et choquant quant on sait que PSA a des tiroirs caisses bien remplis et qui profite de toutes les aides possibles de l'état. **S'il y a des économies d'argent à faire il faut plus regarder du côté des actionnaires !**

**Voilà le remerciement et la considération que porte la direction envers les salariés qui fabriquent leurs véhicules pour leurs profits. Une situation grotesque digne d'un mauvais épisode de GROLAND.**